

Actu Monchy

Le Mot du Maire :

Après un hiver froid, humide, souvent couvert, le mois de mai a vu le réveil de la nature ; l'explosion de la végétation. Que la beauté de cet environnement nous incite à réagir positivement aux aléas de la vie.

Les difficultés actuelles des plus démunis dues à la mondialisation engendrent la morosité, source de repli sur soi et d'égoïsme.

Que dans nos familles, dans nos villages, qu'avec nos voisins nous portions un regard plus tolérant.

Le souci de l'équipe municipale bien rodée à ce jour n'a pour but que d'améliorer votre cadre de vie, d'être à l'écoute de vos soucis et d'y répondre dans la mesure de leurs moyens.

L'avancée de nos actions au conseil municipal est le résultat d'un travail d'équipe par l'apport du savoir de chacun.

Fait marquant de ce début mai : nous avons reçu nos amis allemands de DUNZWEILER d'une façon conviviale et sympathique. Trop peu nombreux de part et d'autre, il serait judicieux de réfléchir rapidement dans le cadre du comité de jumelage afin d'aider Monsieur Yannick BRESOUS dans sa tâche pour retrouver des membres intéressés par ce jumelage.

Notre plus gros souci actuel concerne cette jeunesse désœuvrée sans travail pour les plus âgés et scolarisée pour les plus jeunes.

Une minorité d'entre eux perturbe **-surtout la nuit-** le repos de nos concitoyens excédés par le bruit, les exactions commises sous l'emprise de l'alcool.

Parents en particulier, et nous tous ensemble, faisons leur comprendre que la vitesse sur des engins motorisés, la consommation de boissons alcoolisées voire de drogues ne peuvent que nuire à leur santé et à leur avenir.

Ne m'obligez pas à intervenir par la force publique quand leur comportement dépasse la mesure.

Dans le cadre de la Commission des Jeunes -présidée par olivier BLERIOT- des rencontres pourraient se faire par des échanges constructifs dans le respect de chacun.

Un souhait de ma part : Si toutes les personnes actives de notre village pouvaient entretenir leur devanture (par la tonte et le fleurissement) cela soulagerait de beaucoup le travail de Bruno.

Bon nombre de concitoyens le réalise, alors pourquoi pas vous ?

A tous les Monchysois, merci pour votre aide.

Votre Maire : Marc RIGAUX.

Guillaume nous quitte pour d'autres horizons!

Bonjour à tous,

Beaucoup de monde sait maintenant que je vais quitter mon poste de MONCHY-LAGACHE pour une autre collectivité. Ma demande de mutation a été acceptée par la Communauté de Communes du Caudrésis et la Municipalité de MONCHY-LAGACHE. Mon départ sera effectif le 1^{er} Septembre mais, pour cause de congés, je partirai dès le Vendredi 14 Août 2009.

Sachez que ce choix - ce changement dans ma carrière - est très important pour moi. Cela me permettra de gagner quelques avantages (distance, durée de trajet, etc...). Avec ces améliorations, je vais également avoir de nouvelles et plus grandes responsabilités professionnelles. Enfin, à trente ans, il est plus que temps que j'avance dans ma vie familiale (mariage, enfants). Il est donc compréhensible que j'ai cherché à me rapprocher de mon lieu d'habitation.

Et puis, si vous avez vu le film, vous vous doutez désormais qu'on ne peut quitter le Ch'Nord longtemps comme ça !

Vous devez savoir que pour moi partir de MONCHY-LAGACHE n'est pas non plus une chose aisée. Le jour de mon départ, j'aurai passé 5 années complètes durant lesquelles j'ai rencontré beaucoup de personnes sympathiques et découvert un beau petit village.

MONCHY-LAGACHE est un très bon et beau village, on sent qu'il a une âme et vous en êtes tous les artisans, ne cessez jamais de le préserver.

J'espère que vous garderez un bon souvenir de moi car j'en garderai un de vous. Et comme le dit si bien un chant populaire : « ce n'est qu'un au revoir ». il est clair que je repasserai vous faire un petit coucou de temps en temps.

Guillaume MAHY.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCHY-LAGACHE DU 31 MARS 2009 à 19h00-

Présents : M. RIGAUX- E.BOURSIN- Y.BRESOUS – M.CAPON – O.BLERIOT - JF CARBONNAUX- C.CHASSAGNOUX - JF GOURDIN – P.GOURLIN – J.HAPPE – P.LEVERT **Absents excusés avec procuration** : D.WILLEMANN

Absents excusés : D.RIGOLIN – P.VANDEROSIEREN – M.BOUTILLIER -

Compte – rendu de la précédente réunion (24-3-09) approuvé à l'unanimité

CHANGEMENT DE CHAUDIERE BATIMENTS COMMUNAUX : M. Michel CAPON présente au conseil le dossier concernant le remplacement des chaudières à la mairie - école et au foyer rural (tableaux comparatifs des diverses offres reçues à ce jour). Pour la mairie, devis établi avec un système de pompe à chaleur qui serait économique compte tenu de la forte consommation actuelle et du bon état de la chaudière en place qui de ce fait ne serait pas changée. Par contre pour le foyer rural les devis concerne le remplacement de la chaudière actuelle .

Après discussion , les avis sont partagés mais il ressort une priorité en 2009 de changer la chaudière du Foyer rural.

Après vote, le conseil décide par 9 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre de choisir l'entreprise PERONNE CHAUFFAGE dont le devis s'élève à 11098.30€ HT (13273.57€ TTC). Possibilité d'obtenir une subvention de 15% par le Conseil Général sur le montant HT.

M. le Maire précise que désormais dans le cadre du nouveau dispositif IDEAL chaque commune peut désormais obtenir 15% de subvention sur une assiette HT de 20000€ par an, à condition de monter un seul projet pouvant regrouper plusieurs petits dossiers. Pour 2009, il sera déposé auprès de M. LABILLE –Conseiller Général avant le 6 avril- un projet de 19154.18€ HT comprenant l'implantation d'une halle terrain de l'Omignon -3865.88€ – le remplacement des grilles cour d'école primaire pour 4190€ et la chaudière du Foyer rural pour 11098.30€.

Monsieur JF GOURDIN quitte la séance à 19h50

VENTE PARCELLES MONTECOURT A M. & Mme CAILLEUX : suite à divers entretiens avec l'acheteur, le Notaire et le cabinet de géomètre et afin d'éviter un bornage avec division parcellaire au coût très élevé, M.CAILLEUX demande au conseil de lui vendre la totalité de la parcelle cadastrée C 211 –où se situe l'abribus- soit 3a 80ca au lieu des 2a 80ca prévus initialement (réunion du 17-02-2009) . Après discussion, le conseil décide par 10 voix pour et 1 voix contre d'annuler la délibération du 17-02 et de vendre les 21a 45ca tout en incluant une clause de servitude dans l'acte de vente pour l'abribus. M. le Maire demandera conseil à Maître BONEF pour la rédaction de cette clause.

QUESTIONS DIVERSES :

Réunion publique organisée par M. Grégory LABILLE –Conseiller Général- : M. le Maire informe le conseil qu'elle aura lieu le vendredi 10 avril à 19h. M. LABILLE souhaite dresser un bilan de sa première année de mandature au sein du Conseil Général.

Cérémonie du 8 Mai : se rapprocher de M. André BUJADINOVIC pour prévoir l'heure de la cérémonie au Monument aux Morts.

Course cycliste dimanche 7 juin 2009 : organisée par la société sportive Sports événements ; cette course traversera la commune entre 12h & 12h40. Accord du conseil.

Élections européennes dimanche 7 juin : M. le Maire demande aux conseillers de se rendre disponibles ce jour là afin de pouvoir assurer les permanences au bureau de vote qui devrait être ouvert de 8h à 20h minimum.

Réunion publique concernant le SPANC (assainissement non collectif) : le SIVU du Pays Hamois souhaite informer la population des villages de MONCHY – LAGACHE, TERTRY, UGNY L'EQUIPEE et QUIVIERES non desservis par un réseau de collecte des eaux usées, sur le contrôle diagnostic des installations d'assainissement individuel mis en place par le SPANC et effectué par la SAUR. Cette réunion aura lieu au Foyer rural de MONCHY le JEUDI 11 JUIN à 18h30. Toutes les personnes intéressées y sont conviées.

Concert de Noël du 18 décembre 2009 : accord du conseil pour la venue de la chorale de PERONNE « Si on chantait » dont fait partie Melle Agnès RICHY. Coût de la prestation 200€

Fête locale 27-28 Juin : à ce jour aucune animation n'a été retenue. Il va falloir contacter diverses troupes assez rapidement . M. Philippe LEVERT précise que fin juin chaque année les troupes de majorettes ne sont pas disponibles car rassemblement pour leur notation .

Ramassage des déchets verts & composteurs : Mme Christine CHASSAGNOUX demande si ce ramassage reprendra mi avril du fait de l'achat de composteurs .

La collecte reprendra le 17 avril. La distribution des composteurs pour les gens qui en ont fait la demande se fera mi avril (à partir du 6 en allant les chercher à HAM ou le Mardi 21/04 après midi en mairie de MONCHY – LAGACHE) .

Cannettes & bouteilles : Mme Elisabeth BOURSIN signale au conseil que Jean-Paul VARRIER a ramassé aux alentours du stade 12 seaux de diverses canettes, ce qui est déplorable. M. Philippe GOURLIN tient à préciser que cela ne vient pas des footballeurs car il y a beaucoup d'allers et venues au stade surtout le soir et la nuit.

Installation d'une friterie non sédentaire : accord du conseil pour la venue de M. LEROY de BACQUENCOURT un soir par semaine avec sa friterie. Un camion vendant des pizzas a déjà été autorisé à s'installer sur la place, mais pour le moment il ne vient plus.

Levée de séance à 20h35

Présents : M. RIGAUX – Y. BRESOUS - M. CAPON – D. RIGOLIN. O.BLERIOT - M.BOUTILLIER –JF CARBONNAUX – C. CHASSAGNOUX - P. GOURLIN P - J.HAPPE – P. LEVERT – P. VANDEROSIEREN – D. WILLEMAN

Absents excusés avec procuration : E.BOURSIN – JF.GOURDIN

Secrétaires de séance : BRESOUS Yannick & Christine CHASSAGNOUX

Le compte rendu de la réunion du 31 Mars 2009 a été approuvé à l'unanimité.

Baux de chasse : Damien BONDUELLE & Société de Chasse de MONCHY :

Monsieur Damien BONDUELLE met fin au bail de chasse qui se termine le 30 Juin 2009. Monsieur Serge DEMEULEMEESTER et la Société de chasse de MONCHY (représentée par M. Daniel DUPARCQ) ont adressé par courrier une proposition de reprise de ce bail.

Le bail de Monsieur BONDUELLE comprend 4 parcelles pour une superficie globale de 12ha 44a 14ca, réservées uniquement pour la chasse au coût de 34,15 € l'hectare (fermage 2008 de 468€).

Le bail de la Société de chasse comprend deux parcelles d'une superficie totale de 29 ha 80a 06ca, réservées à la chasse (des promeneurs sont souvent présents)- moyennant un loyer annuel de 7.70€ /ha (fermage 2008 :151.65€)

Monsieur Dominique RIGOLIN précise que la Société de chasse souhaite associer les habitants de MONCHY (4 à 5 battues sont organisées chaque année, le marais étant réservé aux habitants de MONCHY). L'adhésion annuelle est de 55 € mais, pour certains amateurs, ce coût peut sembler élevé.

La Société de chasse propose une reprise du bail de M. BONDUELLE au même prix soit 34.15 € / l'ha.

A l'unanimité, le conseil décide de renouveler le bail de la société de chasse selon les mêmes termes (3 années et 7.70€ /l'ha) et de lui attribuer également pour trois années les 12ha 44a 14ca de parcelles sises au lieudit « Marais de DOUVIEUX »

mais à 34.15€/ l'ha. Un courrier sera envoyé à Monsieur DEMEULEMEESTER lui faisant part de la décision du conseil municipal.

Vente du presbytère, 1 Rue de l'étang

Monsieur Marc RIGAUX donne le dossier à Monsieur Dominique RIGOLIN et quitte l'assemblée. Une proposition écrite a été adressée à Me BONNEF par Mme Anne-Sophie RIGAUX pour une offre à 100 000 € comprenant l'achat de la maison, du terrain et du garage sis sur la parcelle voisine. Monsieur Dominique RIGOLIN fait remarquer que la conjoncture actuelle n'est pas propice à l'achat de maisons à rénover et qu'à ce jour aucune autre proposition n'a été reçue par Maître BONEF.

Suite à l'achat du garage, il faudra prévoir l'aménagement d'un mur entre l'église et le presbytère en harmonie avec l'environnement, l'agrandissement de l'entrée du garage rue de l'étang et une entrée par le garage vers le presbytère .

Une division parcellaire est également à prévoir (Mme RIGAUX prendra les frais à sa charge).

Une demande d'estimation a été demandée aux services des Domaines, mais leur avis n'est que consultatif .

Après discussion et vote, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (14 voix pour) de vendre le presbytère avec le garage et une partie de 90m² de terrain pour y accéder par la rue de l'étang moyennant le prix de 105000 €, en stipulant par écrit la prise en charge par l'acheteur des frais de géomètre ainsi que l'aménagement d'un mur entre l'église et le presbytère.

Vente parcelles à MONTECOURT à M et Mme CAILLEUX René

Maître BONEF nous informe par courrier en date du 28/04 /09 de la nécessité de faire une division parcellaire avant cette vente (l'abribus communal se trouvant sur une des deux parcelles est un bien inaliénable comme un morceau de route et de ce fait la parcelle C 211 ne pouvant être vendue).M. CAILLEUX s'accorde un moment de réflexion avant de se décider pour cet achat -les frais de géomètre étant fort onéreux-.

Travaux voirie & bâtiments :

Trottoirs rue de la Chaussée. Les travaux sont terminés. Les riverains semblent satisfaits de la prestation de l'entreprise EIFFAGE sauf Ms. Jean GUINET & René JUBE qui ont constaté un problème de plaque à relever.

Rue du Moulin de Montécourt : Les travaux sont finis ,enrobés réalisés.

Hameau de Flez : Les travaux découlement des eaux débiteront prochainement.

Hameau de Douvieux : devant le n°10 le remblayage d'un trou a été effectué par la Sté EIFFAGE avec des cailloux restants. Ultérieurement un fossé sera prévu pour éviter la stagnation des eaux.

Terrain de pétanque. Du sable y a été déposé, il sera réparti en fonction de la délimitation du terrain par des anciens poteaux électriques.

Halle terrain de l'Omignon. La SARL CHASSAGNOUX posera les poteaux d'ici 15 jours, avant la réalisation de la dalle.

Parking attenant au Fover Rural : Il reste du tout-venant et avec un camion supplémentaire, cela suffira et représentera un moindre coût pour obtenir un terrain propre au stationnement.

Fover rural. Dans le cadre de la mise en conformité des règles de sécurité, il reste à refaire les 3 désenfumages (travaux réalisés les 11 & 12 mai) par l'entreprise SIFRRAP pour un coût de 6300€ HT et ensuite le Foyer sera conforme. L'électricité a été refaite par M. Daniel BRUNO pour un coût de 1233€ TTC : une prise de terre a été mise aux normes ainsi que des prises électriques sur la scène. M. Patrice VANDEROSIEREN fait remarquer que les bacs à vaisselle de la cuisine sont trop bas et M. Philippe LEVERT propose un éventuel agrandissement de la cuisine. à revoir ultérieurement.

Maîtrise d'œuvre Aménagement Centre Bourg : Le cabinet EGIS Aménagement de Boves a été choisi sur appel d'offres moyennant une prestation de 13500€ HT .

Fête de la Saint-Pierre 27-28 Juin : Monsieur Marc RIGAUX annonce que l'association GI'S Memory a été retenue pour l'animation. Le coût de la prestation est de l'ordre de 300 à 350 €.

Comité des Fêtes : Suite à la réunion du 21 Avril 2009, un bureau a été élu. Ont été nommés après vote : - Président : M. Dominique WILLEMAN,- Trésorier : M. Michel CAPON,- Secrétaire : M. Yannick BRESOUS.

Questions diverses :

Les **composteurs** fournis par la CCPH ont été distribués et cette opération connaît un vif succès. Les personnes qui souhaitent en acheter mais ne se sont pas encore fait connaître peuvent en obtenir en s'adressant à la CCPH de HAM - 23 route de ST QUENTIN.

Concours des Villages Fleuris : la commune ne s'y inscrit pas cette année le village n'est pas prêt encore (à voir l'année prochaine),

Le **21 Mai 2009** a lieu à Méricourt sur Somme une balade autour des étangs.

SPANC – Assainissement individuel : une réunion publique aura lieu au Foyer rural le 11 juin 2009 à 18h30.

Réception des jeunes allemands été 2009 : M. Yannick BRESOUS demande à la commune l'octroi d'une subvention pour le camp d'adolescents allemands qui se déroulera du 25/07/09 au 02/08/09 à MONCHY – LAGACHE . Accord de principe du conseil . Mme Brigitte DUPARCQ – Présidente de Familles Rurales- se chargera de l'organisation des activités.

M. Philippe LEVERT demande à quel moment la **Poste** enlèvera la signalétique et l'enseigne de l'ancien bureau de poste. M Michel CAPON signale que, suite à un problème d'ordre électrique, cette intervention a été reportée.

M. Philippe GOURLIN fait remarquer l'apparition d'un trou face à l'habitation de M. Jacques PRESTEL 17 Grande rue . A voir avec l'E.I.T.F.

Remerciements de la famille BRESOUS pour le soutien du Conseil lors des obsèques de Mme BRESOUS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCHY- LAGACHE DU 20 MAI 2009 à 18h00-

Présents : M.RIGAUX – E.BOURSIN – Y.BRESOUS –O.BLERIOT – M.BOUTILLIER – J CARBONNAUX – C.CHASSAGNOUX – P.GOURLIN – J.HAPPE – P.LEVERT- D.WILLEMANN.

Absents excusés avec procuration : M.CAPON - P. VANDEROSIEREN – D.RIGOLIN.

Absent excusé : JF GOURDIN, Secrétaire de séance : Y.BRESOUS.

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL OCCASIONNEL : Après avoir entendu les explications données quant à la nécessité d'embaucher un agent occasionnel (cause surcroît de travail) pour le secrétariat et l'Agence postale pendant le mois de juin , et après discussion le conseil décide – par 13 voix pour et 1 voix contre - de créer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe sur une base hebdomadaire de 25h pendant ce mois de juin. Un contrat de travail sera établi à l'embauche de l'agent .

Le conseil prévoit également la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet (35h) pour le mois d'août – agent occasionnel pour effectuer les divers travaux d'entretien dans la commune .

Les crédits nécessaires à ces dépenses figureront sur le budget communal.

MUTATION DE GUILLAUME MAHY : Après avoir entendu la lecture du mot écrit par Guillaume qui ne peut être présent ce soir, ainsi que de la lettre de la Communauté de Communes du CAUDRESIS nous informant de sa demande de mutation qui vient d'être acceptée par eux pour une arrivée en leur sein au 1^{er} septembre 2009, Monsieur le Maire demande au conseil son avis quant à la date de cette mutation. Mme BOURSIN lit ce que Monsieur Michel CAPON lui a demandé de dire en son nom , à savoir qu'il souhaiterait que Guillaume quitte la commune fin juin plutôt que fin août – afin de pouvoir maintenir la bibliothèque médiathèque ouverte tout l'été en recrutant un nouvel agent et afin de ne pas perturber le service de l'Agence Postale- . M. le Maire donne le détail des congés de Guillaume (du 5 au 15 juin – cause mariage- et du 17 au 31 août –cause CP-) Après avoir entendu les divers avis, le conseil décide par 13 voix pour et 1 voix contre d'accepter une mutation au 1^{er} septembre 2009.

Contact a été pris avec le Centre de Gestion quant à la procédure réglementaire à suivre. La déclaration de vacance d'emploi devra être faite avant le 25 juillet pour une parution en août.

Joël HAPPE tient à préciser le « bon contact » que Guillaume avait instauré avec les enfants en insistant sur le fait qu'il faudra maintenir l'apprentissage de l'informatique auprès des élèves ainsi qu'auprès des adultes qui le souhaitent.

SUBVENTIONS ALLOUEES :

Comité des fêtes : 1500€. Ce comité prendra désormais en charge les animations communales . 14 voix pour . Les statuts ont été déposés en Sous-Préfecture.

Subvention exceptionnelle envers Familles Rurales : 1000€ pour l'aider à financer le camps d'ados avec les jeunes de DUNZ-WEILER fin juillet . 13 voix pour et 1 abstention.

DELIBERATIONS ADOPTES A L'UNANIMITE :

Décision modificative : afin de pouvoir mandater les subventions ci-dessus, il y a lieu d'effectuer un transfert de crédits en section de fonctionnement (ajout de 1800€ au chapitre 65 et déduction de la même somme au chapitre 011 car une somme de 700€ avait déjà été budgétée en « subventions diverses »). Cela ne change en rien le budget global initialement voté.

Cotisation SPA de ST QUENTIN : fixée à la somme de 251.84€ pour 2009 ainsi que 15.10€ par enlèvement d'animal errant.

Achat tickets de manèges forains : accord pour maintenir la même somme qu'en 2008 soit 555€ pour les trois forains (185€ / forain).

DEVENIR DE LA DECHARGE MUNICIPALE : discussion quant à une éventuelle fermeture avec transformation en terrain de moto-cross, mais cette solution ne semble pas faire l'unanimité. Pourquoi ne pas envisager une mini déchetterie ? Sujet à évoquer lors d'une prochaine réunion.

QUESTIONS DIVERSES :

1° J.F CARBONNAUX signale que l'enrobé qui a été déposé dans le trou sur la chaussée au hameau de DOUVIEUX en allant vers FLEZ (50m après le château d'eau) est pratiquement déjà parti. Voir pour le reboucher correctement.

2° Fête locale des 27 & 28 Juin : M. le Maire informe le conseil de la venue de l'association GI'S Mémoires pour animer l'après-midi du 28 - matériel militaire et défilé avec armes- ; il souhaite également organiser un thé dansant le dimanche après-midi.

3° Vente du presbytère : M RIGAUX quitte la séance et laisse Mme BOURSIN expliquer au conseil que, sur demande du notaire et de la Sous-Préfecture. l'estimation des domaines a été demandée et sa réponse est parvenue hier matin en mairie. Cette estimation s'élève à 120000€, d'où nécessité de revoir le prix de vente car une marge de négociation de +/- 10% est laissée à l'appréciation du Conseil.

Mme Anne – Sophie RIGAUX serait d'accord pour un prix d'achat de 108000€ (les frais de division parcellaire seront à la charge de la commune ainsi que les diagnostics divers obligatoires : amiante, plomb, électricité, DPE.

Après discussion, le conseil décide par 13 voix pour de vendre à Mme A.S RIGAUX le presbytère et le garage au prix de **108000€**. Le cabinet METRIS sera chargé de réaliser la division parcellaire et l'entreprise EXPERT HABITAT d'AVESNES LES BAPAUME effectuera les divers diagnostics obligatoires avant toute vente (prix demandé par cette entreprise : 495€ TTC). Vente confiée à Maître BONEF de HAM.

4°: Européennes : le décret fixant les horaires d'ouverture du bureau de vote vient de parvenir en mairie (8h -18h au lieu de 8h – 20h en 2005) donc permanence de 2h30 seulement au lieu de 3h.

5°: Nuisances sonores et verbales : Mme BOURSIN informe le conseil qu'elle a reçu des plaintes d'administrés indisposés par certains jeunes du village ou des environs.

Levée de séance à 21h10.

**VENTE DES TICKETS DE CANTINE & GARDERIE
SYNDICAT SCOLAIRE DE MONCHY- TERTRY – DEVISE**

La vente des tickets pour la rentrée de septembre 2009 reprendra les :
Mardi 25 Août de 14h00 à 18h30

&

Mercredi 26 août de 9h00 à 12h00

Avec inscription pour le premier repas du jour de la rentrée jeudi 3 septembre

Vente uniquement le mardi après- midi et le mercredi matin.

Prix du ticket repas (incluant la garde de l'enfant le midi) : 3.80€

Prix du carnet de 10 tickets garderie (matin & soir) : 10€.

Nous vous rappelons que les tickets intégralement remplis doivent impérativement être donnés à l'avance. Aucune modification ne pourra intervenir le jour même

PERMANENCES

Une permanence du Maire ou d'un Adjoint a lieu en Mairie le **SAMEDI** de 10h30 à 12h00 ou sur rendez-vous en semaine.

ASSISTANTE SOCIALE: Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural le **lundi de 14h00 à 16h30** - Tél du foyer rural : 03-22-85-16-65

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au Centre Médico - social qui se trouve désormais à EPPEVILLE -21 Rue du Maréchal LECLERC

Téléphone : **03 60 03 47 40** – Attention pendant les mois de juillet & août ; il n'y aura pas de permanence chaque lundi. Consulter le panneau d'affichage à l'entrée du Foyer rural.

CONSULTATION P.M.I.: Un Médecin le Dr BAILLEUL et une puéricultrice sont à votre disposition une fois par mois au Foyer rural **de 14h à 17h00 :**

Dates deuxième semestre 2009 : Pas de permanence en Juillet - mardi 4 août – mardi 15 septembre- mardi 13 octobre - mardi 10 novembre - mardi 8 décembre

PUERICULTRICE : Mme CASSELEUX reçoit au Foyer rural de **14h à 17h un mardi** par mois . Veuillez consulter les dates sur le panneau d'affichage situé à l'entrée du Foyer rural ou en appelant le centre médico- social à EPPEVILLE.

Monsieur Grégory LABILLE Conseiller Général assurera une permanence en Mairie de MONCHY – LAGACHE le **MERCREDI** 23 septembre 2009 de 17h à 18h.

INFOS DIVERSES

Raticide : vous pouvez venir en chercher si nécessaire les Lundi matin ou vendredi matin au Foyer rural de 9h30 à 11H30 (vous adresser à Jean-Paul VARRIER ou à Martine CHASSAGNOUX). Merci de vous munir d'un sachet.

Tri sélectif : n'oubliez pas de trier vos déchets : sac bleu pour tout ce qui est papier – carton - journaux et sac jaune pour les bouteilles en plastique et les conserves .

La collecte se fait alternativement (une semaine sac bleu et une semaine sac jaune selon le calendrier qui vous a été distribué)

Les rouleaux de sacs sont à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Encombrants : la collecte pour le deuxième semestre aura lieu à MONCHY le vendredi 27 novembre 2009.

POINT TRAVAUX DE VOIRIE

Les trottoirs rue de la Chaussée sont pratiquement terminés il reste deux trous à reboucher avant la réception définitive des travaux.



Le renforcement de la chaussée Rue du Moulin de Montécourt est terminé.



L'aménagement d'un parking à côté du foyer a permis de libérer le passage dans la rue des bovines.

Le container pour le verre situé à côté du café « Chez Mano » a été déplacé route de Devise.



Aménagement du terrain de l'Omignon : La dalle en béton est faite. M Philippe Chassagnoux devrait monter la halle semaine 25.

La dalle a été faite par les membres du conseil municipal, une équipe de nuit (inconnue) a voulu décoffrer un peu trop tôt ce qui a endommagé légèrement les coins, de plus quelques mots grossiers y ont été inscrits.

Je rappelle que la *commission jeunes* ou le *comité des fêtes* sont prêts à accueillir toutes les personnes qui désirent s'impliquer dans la vie du village.

Le terrain de pétanque a été réaménagé, deux camions de sable « spécial » ont été étalés.

Suite à l'enfouissement des réseaux, nous attendons le démontage des poteaux électrique de la Grande Rue, car nous les utiliserons pour délimiter correctement ce terrain.



Les travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de la route de Flez à Douvieux, la pose des bordures au niveau de la portion Flez de la RD15, ainsi que la remise en état du caniveau du lotissement de la Cabourerye, débuteront la semaine 24 .

L'aménagement du Centre Bourg va se poursuivre dans le deuxième semestre 2009 avec le cabinet d'étude Egis Aménagement situé à Boves avec un objectif prévisionnel de démarrage des travaux en 2010:

Périmètres concernés : De la mairie jusqu'à l'ancien bureau de poste et de l'église jusqu'au pont de l'Omignon, ainsi que l'écoulement des eaux pluviales autour de l'église, l'aménagement de place de parking, et le chemin de l'ancien cimetière. 2011 verra l'aménagement du parvis de l'église et de la place du 11 Novembre, sans déplacement du Monument aux Morts.

Projets en cours :

- ⇒ Réhabilitation des toilettes de l'école primaire
- ⇒ Remise en état du pont rue du moulin de Montécourt.

D. Rigolin.



LES BEAUX JOURS ARRIVENT, POURQUOI NE PAS FAIRE DU COMPOST ?

COMPOSTER, C'EST NATUREL, ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE !



Aujourd'hui, environ 57% de notre poubelle est constitué de déchets organiques biodégradables. Ce sont les seuls à se dégrader dans la terre.

Le compostage sert à :

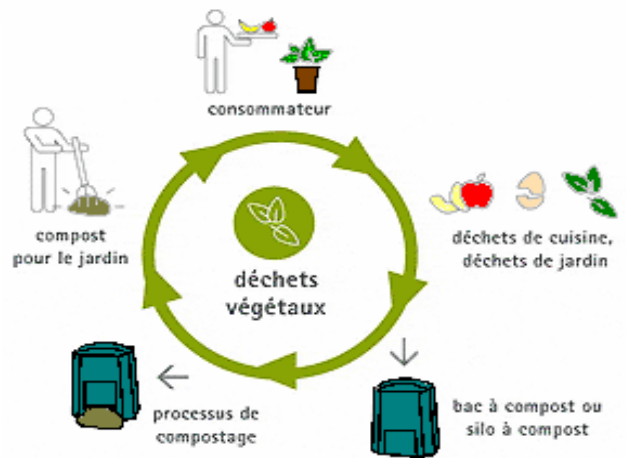
Limiter la quantité de déchets collectés et ainsi leur coût de gestion pour la collectivité. En 2008 ont été collectées, en porte à porte, et traitées, 706 tonnes de déchets verts, soit plus de 50 Kg/Habitant.

Beaucoup d'argent dépensé !

Améliorer la qualité des sols par le biais d'un terreau naturel.

L'objectif recherché :

Encourager le compostage individuel afin de réduire le nombre des tournées de ramassage des déchets verts et donc les coûts !



Mais qu'est-ce que le compostage individuel ?

C'est l'action de dégrader la matière organique (déchets de cuisine, déchets verts) par un processus naturel pour produire un fertilisant appelé Compost. Lors du compostage, on peut remarquer une hausse de la température ce qui indique que la matière organique se décompose.

A partir des déchets organiques de votre maison, vous pouvez disposer, après plusieurs mois de patience, d'un fertilisant naturel pour votre jardin. Il devient donc inutile d'acheter des engrais chimiques.

Ce que vous pouvez déposer dans votre composteur :

Déchets de cuisine :

Restes d'aliments,
Épluchures,
Filtres et marc de café,
Sachets de thé,
Coquilles d'œufs ou
d'huîtres.



Autres déchets organiques



Cartons d'emballage alimentaire.
Feuilles essuie-tout.
Mouchoirs en papier.

Déchets de jardin :

Tontes de gazon, Branchages, Écorces
Petites tailles de haies,
Fleurs et plantes fanées,
Feuilles mortes,
Cendres de cheminée et de barbecue
refroidies.



Alors n'attendez plus et dotez vous d'un composteur individuel de déchets verts auprès de la Communauté de Communes aux conditions suivantes :

Des subventions de la région et de la communauté de commune financent à 75% les composteurs

- **Composteur** de marque QUADRIA,
- **très solide et très résistant.**

- **Deux tailles** à votre disposition :
- **420 litres ou 1050 litres.**
- Un composteur par foyer



Prix attractifs:

- **15 €** pour le composteur de **420 litres**
- **25 €** pour le composteur de **1050 litres**

Vous avez la possibilité de le retirer tout simplement soit

- ⇒ à Matigny le 16 Juin 2009 Salle des fêtes de 09h30 à 12h00.
- ⇒ à Muille Vilette le 19 Juin 2009 Mairie de 09h30 à 12h00.
- ⇒ à Esmery Hallon le 18 Juin 2009 Mairie de 14h00 à 16h30.
- ⇒ à Croix Moligneaux le 25 Juin 2009 Mairie de 14h00 à 16h30.
- ⇒ à Athies le 22 Juin 2009 Mairie de 16h00 à 18h00.
- ⇒ à Ham le 30 Juin 2009 Maison de quartier de 14h00 à 16h30.
- ⇒ au siège de la Communauté de Communes du Pays Hamois du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Tout habitant du Pays Hamois peut venir retirer un composteur lors de ces permanences, quel que soit sa commune d'implantation.

**Communauté de Communes de Pays Hamois
23 route de Saint-Quentin HAM**

Tél : 03/23/81/33/21

Mail : cc.payshamois@wanadoo.fr

Fax : 03/23/81/33/93

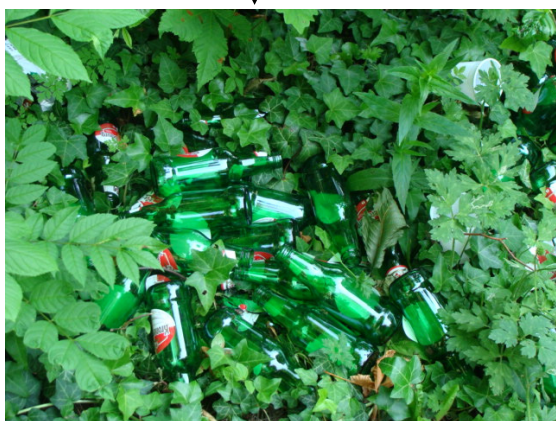
Site : lepayshamois.com

Chaque début de semaine nous ramène à une triste réalité, l'incivilité de certains habitants de notre commune.

La place du village et d'autres endroits de la commune sont des lieux de ralliement pour la consommation d'alcool.

Ces lieux de ralliement sont facilement identifiables par l'amoncellement de canettes de bière laissé à même le sol. C'est d'autant plus regrettable que les containers sont à proximité!

Les abords de l'Omignon



**Est-ce si difficile de respecter
notre environnement ?**

Préau de l'école primaire



Table de ping-pong au terrain de foot

Rappel :

Les containers à verres sont situés :

- ⇒ Rue des Charrons
- ⇒ Rue de la Râperie
- ⇒ Rue du stade
- ⇒ Rue de Devise

**Merci
d'en faire bon usage**



Container au terrain de foot



Calendrier des fêtes à Venir

Samedi 20 Juin

Terrain de l'Omignon : barbecue - Feu de St Jean organisé par l'Amicale des 2 étangs.

Dimanche 21 Juin :

Rassemblement de véhicules anciens terrain de la râperie avec traversée de la commune : Association « les amis de QUIVIERES ».

Tournoi de football au stade.

FETE DE LA SAINT PIERRE 27 - 28 - 29 JUIN 2009

Animations foraines durant ce week-end sur la Place.

Dimanche 28 juin après-midi : dès 13h présentation de matériel militaire par GI 'S MEMORIES puis défilé militaire.

A partir de 15h30 au Foyer rural : Thé dansant au Foyer rural animé par LUDO.

Lundi 29 juin dès 17h30 : distribution de tickets de manèges gratuits aux enfants domiciliés dans la commune.

Juillet :

Du 6 juillet au 2 août : C.L.S.H & Rencontre français - allemands - Familles Rurales.

Dimanche 5 : Concours de pêche « adultes » Amicale des 2 étangs.

Lundi 13 : Barbecue avec retraite aux flambeaux & feu d'artifice.

Mardi 14 : Cérémonie du souvenir au Monument aux Morts à 15h.

Animations diverses par toutes les associations - Fête nationale.

Dimanche 19 : Concours de pétanque - Club des Supporters.

Samedi 25 : Fête du CLSH - Familles rurales.

Août :

Samedi 22 : Concours de pêche « 6-18 ans » - Amicale des 2 étangs-.



PERMANENCES DU MAIRE OU D'UN ADJOINT LE SAMEDI MATIN EN MAIRIE DE 10h30 à 12h00

13-juin 2009	D.RIGOLIN
20-juin 2009	M.CAPON
27-juin 2009	M.RIGAUX
4-juillet 2009	Y BRESOUS
11-juillet 2009	E. BOURSIN
18-juillet 2009	M.CAPON
25-juillet 2009	D.RIGOLIN
1er août 2009	M.RIGAUX
8-août 2009	Y BRESOUS
15-août 2009	E. BOURSIN
22-août 2009	M.CAPON
29-août 2009	D.RIGOLIN
5-septembre2009	M.RIGAUX
12-septembre 2009	Y BRESOUS
19-septembre 2009	E. BOURSIN
26-sept 2009	M.CAPON